



**Procès-verbal de la réunion extraordinaire
du conseil de la MRC Avignon
tenue le 11 mars 2025, à 17 h 30, à Nouvelle**

Sont présents(es) : Monsieur Mathieu Lapointe , Préfet
Monsieur David Bourdages , directeur général et greffier-trésorier
Monsieur Pascal Bujold , maire de Pointe-à-la-Croix
Madame Doris Deschênes , mairesse de Saint-André-de-Restigouche
Madame Cynthia Dufour , mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia
Madame Rachel Dugas , mairesse de Nouvelle
Monsieur Rémi Lagacé , maire de Saint-François-d'Assise
Monsieur Jean-Claude Landry , maire de Maria
Madame Denise Leblanc , représentante de Carleton-sur-Mer
Monsieur Guy Richard , maire de L'Ascension-de-Patapédia
Monsieur Bruce Wafer , maire d'Escuminac
Monsieur Lucien Leblanc , Conseiller Municipalité de Ristigouche-Sud-Est

Sont absents(es) : Madame Nicole Lagacé , préfète suppléante et mairesse de Matapédia

Excusés : Monsieur David Ferguson , maire de Ristigouche-Sud-Est

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Aménagement du territoire - Autorisation de signature : Convention d'aide financière pour la mise en oeuvre du Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) de la MRC Avignon
3. Levée de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour

CMRC-2025-03-11-372

Document déposé :

MRC AVIGNON. Ordre du jour CMRC extraordinaire - 11 mars 2025. *1 page.*

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

D'adopter l'ordre du jour avec le point « DIVERS » ouvert.

2. Aménagement du territoire - Autorisation de signature : Convention d'aide financière pour la mise en oeuvre du Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) de la MRC Avignon

CMRC-2025-03-11-373

Résolution concernant l'autorisation de signature de la Convention d'aide financière pour la mise en oeuvre du PRMHH

CONSIDÉRANT la mesure 2.1 du Plan National de l'Eau du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le MELCCFP a soumis à la MRC Avignon une proposition d'aide financière pour 2024 à 2027 de 289 550 \$, et que celle-ci est conditionnelle à la nomination de signataire par résolution avant le 14 mars 2025;

CONSIDÉRANT que l'aide financière devra obligatoirement être utilisée pour couvrir des dépenses liées aux activités réalisées par la MRC pour mettre en œuvre son PRMHH, dont les salaires, les activités d'acquisition de connaissances prévues au plan d'action, réaliser des activités à portée sociale (communication, sensibilisation, éducation, formation, concertation, consultation, mobilisation) prévues au plan d'action et réaliser certains types d'intervention de conservation;

CONSIDÉRANT que la convention sera soumise suite à la réception de la résolution;

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon nomme et mandate Mathieu Lapointe, préfet ainsi que David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, à signer ladite convention, ainsi que tout document requis pour sa mise en oeuvre et à en assurer le suivi.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

3. Levée de l'assemblée

CMRC-2025-03-11-374

Il est PROPOSÉ par : Rachel Dugas
Que l'assemblée soit levée.



David Bourdages
Directeur général et greffier-trésorier



Mathieu Lapointe
Préfet et maire de Carleton-sur-Mer